



Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère
32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex
mél : cgt@cg29.fr site web : <http://cgt.cg29.free.fr>
tél/répondeur : 02.98.52.25.66 fax : 02.98.52.26.59

13 septembre 2007

RATIO*nalisons*

Nous constatons, une fois de plus, qu'il est parfois nécessaire de passer la vitesse supérieure quand les discussions autour d'une table ne suffisent plus.

AVANCEMENT DE GRADE 2007

Nous nous sommes battus depuis 2004 pour que les lauréats aux examens professionnels soient systématiquement promus ; c'est chose faite (à l'intérieur d'un même cadre d'emploi).

Concernant les autres agents promouvables, plusieurs réunions (dont certaines que nous avons volontairement boycottées, faute de proposition acceptable de l'administration) ont eu lieu avant l'été et

au **16/08/2007**, l'administration ne propose toujours que **219 agents** à l'avancement.

Le **17/08/2007**, la **CGT**, qui demande l'avancement des **707 agents**, dépose un **préavis de grève**, jugeant les propositions de l'administration inacceptables.

Le **13/09/2007**, l'administration propose en CTP **430 agents** à l'avancement (pour mémoire et rétablissement de la vérité, la CFDT en proposait 370)

Et nous ferons encore mieux la prochaine fois, si nous sommes plus nombreux à nous battre.

Ce sera nécessaire dès ce dernier trimestre 2007 compte-tenu des mesures annoncées par l'administration et applicables dès 2008 :

- Ratio de 20% pour les catégories A et B plus des critères additionnels qui réduiront encore ce pourcentage
- Contrairement à 2007, l'examen professionnel ne donnerait pas systématiquement lieu à l'avancement
- Ratio de 35% pour la catégorie C

Alors, sans plus attendre,

rejoignez-nous

à la

CGT

Syndicat CGT du personnel du Conseil Général du Finistère --- Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom :

Adresse :